



AS/Cult (2023) OJ 06rev1

6 octobre 2023

FAC OJ06rev1_23

Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Projet d'ordre du jour

de la réunion qui aura lieu à Strasbourg, Palais de l'Europe, le

Mardi 10 octobre 2023 de 8 h 30 à 10 h 30 (salle 11)

Jeudi 12 octobre 2023 de 11 h 30 à 12 h 30 (salle 7)

**Ce projet d'ordre du jour, adressé aux membres titulaires et remplaçant.e.s
de la commission, tient lieu de convocation à la réunion**

*Copie aux Secrétaires des délégations nationales, d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
et des groupes politiques*

Les documents de la réunion seront publiés sur [Face Apps \(accès restreint\)](#)

Mardi 10 octobre 2023 de 8 h 30 à 10 h 30 (salle 11)

1. Ordre du jour

[AS/Cult (2023) OJ 06rev1]

Adoption de l'ordre du jour

2. Procès-verbal

[AS/Cult (2023) PV 04; AS/Cult (2023) PV 04Add; AS/Cult (2023) PV 05; AS/Mon-Cult (2023) PV 01]

- a. Approbation du procès-verbal de la réunion tenue à Londres le 1^{er} juin 2023 ;
- b. Approbation et déclassification de l'addendum au procès-verbal sur l'audition « La protection des droits humains dans et par le sport : obligations et responsabilités partagées » ;
- c. Approbation du procès-verbal de la réunion tenue à Strasbourg les 19, 20 et 22 juin 2023 ;
- d. Approbation et déclassification du procès-verbal séparé de l'audition conjointe sur « SLAPP une menace pour le pluralisme des médias et les mesures mises en œuvre pour les contrer » avec la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe, tenue à Strasbourg le 20 juin 2023.

3. Représentation de la commission

- Désignation d'un.e représentant.e auprès du Réseau de Parlementaires de référence pour un environnement sain (en remplacement de Mme Hopsu)

4. Déclarations d'absence de conflit d'intérêts¹

- M. Asim Mollazada (Azerbaïdjan, CE/AD), remplaçant à la Commission Européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

¹ Ce point peut être traité à tout moment.

5. La lutte contre les SLAPP : un impératif pour une société démocratique

Rapporteur : M. Stefan Schennach (Autriche, SOC)

[AS/Cult (2023) 20]

Adoption d'un projet de résolution et d'un projet de recommandation et approbation du rapport

6. Renforcer une perspective pour la jeunesse au sein des travaux de l'Assemblée parlementaire

[AS/Cult (2023) 14 ; [AS/Pol projet de rapport](#)]

6.1 Nomination d'un·e rapporteur·e en remplacement de Mme Inka Hopsu (Finlande, SOC)

6.2 Adoption d'un projet d'avis

7. Patrimoine culturel et changement climatique

Rapporteur : M. Andries Gryffroy (Belgique, NI)

[AS/Cult (2023) 19]

Examen d'un avant-projet de rapport et échange de vues avec M. Tero Mustonen (*en ligne*), professeur de géographie humaine, Finlande, et auteur principal du 6e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

8. Garantir la liberté des médias et la sécurité des journalistes : une obligation des États membres

Rapporteur : M. Mogens Jensen (Danemark, SOC)

[AS/Cult (2023) 18]

Examen d'un avant-projet de rapport

Jeudi 12 octobre 2023 de 11 h 30 à 12 h 30 (salle 7)

9. Risques et opportunités du Métavers

Rapporteur : M. Andi-Lucian Cristea (Roumanie, SOC)

[AS/Cult (2023) 15]

9.1 Echange de vues avec Mme l'Ambassadeur Aloisia Wörgetter, Coordinateur thématique sur la politique de l'information (TC-INF), Conseil de l'Europe

9.2 Déclassification d'une note introductive

10. Exclusion des athlètes et des dirigeants de la Fédération de Russie et du Bélarus de la participation au mouvement olympique international

Rapporteuse : Mme Denisa Elena Neagu (Roumanie, ADLE)

Déclaration de la rapporteure et discussion sur la portée du rapport

11. Propagande et liberté d'expression en Europe

Rapporteuse : Mme Tonia Antoniazzi (Royaume-Uni, SOC)

[AS/Cult (2023) 17]

Examen d'une note introductive

12. Programme de travail de la commission²

[AS/Cult (2023) 01; AS/Cult/Inf (2023) 01]

12.1 Renvois en commission et désignation de rapporteur.e.s

Désignation de nouveaux / nouvelles rapporteur.e.s

- Le rôle des lieux de mémoire : lieux de commémoration et d'éducation à la citoyenneté démocratique [Doc. 15471](#) (pour remplacer Mme Nina Kasimati, Grèce, UEL)

² Ce point peut être traité à tout moment.

12.2 Rapports sur les réunions récentes

- 12.2.1 M. Andries Gryffroy³, Forum consultatif annuel des Itinéraires culturels, 22 septembre 2023, Lodz, Pologne ;
- 12.2.2 M. Mogens Jensen⁴, Conférence sur « La plume est-elle plus puissante que l'épée ? Répondre aux défis actuels de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes », et suivi du lancement de la Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes, 5-6 octobre 2023, Riga, Lettonie ;
- 12.2.3 M. Andi-Lucian Cristea⁵, à l'échange de vues informel du Comité des Ministres sur « L'impact des réalités immersives sur les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie », 14 septembre 2023, Strasbourg, France ;

12.3 Approbation des visites d'information de rapporteur.e.s

12.4 Désignation de représentant.e.s pour les événements à venir²

- Commission *ad hoc* pour participer à une conférence sur « L'argent et la démocratie - une relation difficile », 7-8 décembre 2023, Cologne, Allemagne ;

12.5 Demandes ou informations de la part des rapporteur.e.s

12.6 Projets de propositions de résolution et de recommandation

12.7 Sous-commissions

13. Forum mondial de la démocratie sur la « Démocratie = paix ? »

Désignation de membres à la Commission *ad hoc* du Bureau pour participer au Forum mondial de la démocratie sous réserve d'une décision du Bureau de l'Assemblée, 6-8 novembre 2023, Strasbourg

14. Composition des sous-commissions⁶

[AS/Cult (2023) 02]

Approbation des changements dans la composition des sous-commissions

15. Communication de la Présidente de la commission⁷

Lettre d'invitation de la délégation danoise à accueillir la réunion de la commission au Parlement du Danemark à Copenhague les lundi 27 et mardi 28 mai 2024

16. Divers

17. Prochaine réunion

Réunion de la commission
4-5 décembre 2023, Paris

³ Ce sous-point sera traité conjointement avec le point 7.

⁴ Ce sous-point sera traité conjointement avec le point 8.

⁵ Ce sous-point sera traité conjointement avec le point 9.

⁶ Ce point peut être traité à tout moment.

⁷ Ce point peut être traité à tout moment.